

Contrats pétroliers avec Total et Brimax

Ce qu'il en est !

Les deux contrats de partage de production pétrolière valables pour une période de 3 années renouvelables et adoptés tout récemment et avec la société française "Total Exploration et Production en Mauritanie" et la société "Brimax Pétroleum Internationale Limited", portent sur le partage de production pétrolière dans des zones dénommées Taoudéni 7 et Taoudéni 8 couvrant respectivement une superficie de 28.797 et 28.965 km².

En cas de découverte, le contractant se voit accordé un permis d'exploitation d'une validité de 25 ans, renouvelable deux fois pour des périodes de 10 ans chacune.

Pour les contrats signés avec Brimax Pétroleum international Ltd, ils couvrent une superficie de 10.686,75 km². Ils sont valables pour 3 années renouvelables 2 fois.

Chacune des sociétés contractantes s'est engagée à restituer à l'Etat mauritanien 0,25% de la superficie initiale à chaque renouvellement de manière à ne conserver qu'un maximum de 50% de la superficie prospectée à l'issue de la 3ème phase.

Les sociétés contractantes se sont également engagées à obtenir des informations géophysiques nouvelles, aériennes et sismiques pour un coût estimé à 2 millions de dollars US.